

Une argumentation de l'oral spontané

Guylaine Martel

Number 118, Summer 2000

La communication orale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56061ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martel, G. (2000). Une argumentation de l'oral spontané. *Québec français*, (118), 48–51.

« Maman, faut absolument que tu me donnes plus d'argent ! »

Une argumentation de l'oral spontané

Lorsqu'on aborde le discours oral spontané du point de vue de sa composition, on est d'emblée saisi par l'ampleur de la production consacrée à l'argumentation. En effet, une part importante de nos interactions quotidiennes consiste à légitimer nos actes, nos opinions, et jusqu'à la plus banale de nos affirmations. Or, si l'on peut s'attendre à ce qu'un locuteur justifie les choix de sa vie qui présentent un enjeu (la carrière, le mariage, l'éducation des enfants, etc.), on constate aussi que celui-ci défend, et souvent avec la même énergie, des préférences aussi dépourvues de conséquence que le choix des céréales du matin ou la tenue vestimentaire de la journée. Quelle que soit leur importance, semble-t-il, la plupart de nos propos appelle une justification.

Argumenter en conversation familière

Pourtant, malgré l'abondance du discours argumentatif dans la conversation de tous les jours, force est de constater le peu d'intérêt que suscite son traitement en

situation de communication familière. Traditionnellement, les études classiques se sont presque exclusivement intéressées aux discours de nature politique, philosophique et juridique. Ce choix méthodologique, qui restreint l'argumentation aux domaines savants, influence la manière dont nous avons abordé ce type de discours jusqu'à présent. Nous limitons généralement notre conception de l'argumentation à une intention de convaincre, c'est-à-

dire à faire admettre notre point de vue à un interlocuteur dont l'opinion diffère.

Or, les contextes de controverse effective ne sont pas les seuls dans lesquels émergent des développements argumentatifs. Les individus ont aussi recours à des procédés argumentatifs et rhétoriques pour démontrer le bien-fondé de leur raisonnement en présence d'interlocuteurs qui ne sont pas impliqués dans la controverse ou qui sont d'avance gagnés à leur cause.

« Maman, faut absolument que tu me donnes plus d'argent ! »

L'exemple qui suit met en scène un adolescent qui négocie une augmentation de son allocation avec sa

mère. Cette illustration correspond à l'usage traditionnel décrit dans les ouvrages classiques.

(1) Là maman, faut absolument que tu me donnes plus d'argent pour passer la semaine. Je sais ce que tu vas dire : « Si j'augmente ton allocation, je vais être obligée de faire pareil avec ton frère. » Mais c'est pas pareil, lui, il a juste dix ans. Prends comme l'autre jour, je suis allé au cinéma avec Philippe. Tu sais là, t'es venue me chercher après l'école, puis on est allé faire l'épicerie. Après ça, tu m'as laissé chez Philippe parce qu'on avait un examen de français le lendemain. Bon, bien, quand on a eu fini d'étudier, on est allé au cinéma, puis il me restait même pas assez d'argent pour m'acheter un popcorn. Puis, c'est pas juste les sorties. Tu me dis toujours qu'il faut que je m'alimente correctement, puis c'est ci c'est ça, puis tu me donnes bien juste assez d'argent pour m'acheter un chips le midi à la cafétéria. Fait-que hein !

Sous un angle différent, l'adolescent reprendra essentiellement les mêmes arguments lorsque, le lendemain, à l'école, il expliquera son point de vue à son ami.

(1') Là, il faut absolument que je décide ma mère à me donner plus d'argent. Tu sais, elle me dit toujours que si elle augmente mon allocation, bien y va falloir qu'elle fasse pareil avec mon frère. Mais c'est pas juste, lui, il a rien que dix ans. Prends comme l'autre jour, quand on est allé au cinéma. Tu te souviens, j'avais même pas assez d'argent pour m'acheter un popcorn. En plus, les parents, y veulent qu'on mange correctement, puis c'est ci c'est ça, mais ils nous donnent bien juste assez d'argent pour s'acheter des chips. Fait-que hein !

Le même développement argumentatif sert une visée discursive différente : l'adolescent ne cherche pas à convaincre son ami de la nécessité d'augmenter son allocation, puisque ce dernier n'est pas en position de satisfaire sa demande. De surcroît, l'interlocuteur, lui-même adolescent et dépendant financièrement de ses parents, partage sans aucun doute le point de vue du locuteur. Pourquoi, dans ces circonstances, celui-ci déploie-t-il une stratégie argumentative qui ne vise à convaincre personne ?

Argumentation et identité

Nos paroles les plus banales sont le lieu d'une multitude de ces développements argumentatifs qui servent à établir, face à nos interlocuteurs, la pertinence de nos actions, de nos opinions et de nos jugements. Dans cette perspective, l'argumentation n'a pas pour fonction de les convaincre d'adopter notre position, mais de



Les individus ont aussi recours à des procédés argumentatifs et rhétoriques pour démontrer le bien-fondé de leur raisonnement en présence d'interlocuteurs qui ne sont pas impliqués dans la controverse ou qui sont d'avance gagnés à leur cause.

donner de nous-mêmes l'image d'être rationnels dont les actes se fondent sur un raisonnement cohérent.

Ainsi, dans notre exemple, l'argumentation présente un important enjeu identitaire. Le locuteur revendique son droit à un plus grand pouvoir économique sur la base d'éléments qui le caractérisent en tant qu'adolescent. Celui-ci a droit à des avantages financiers :

- que n'ont pas les membres plus jeunes de la même famille ;
- qui lui permettent de faire des sorties entre amis ;
- pour s'alimenter adéquatement en raison d'une forte période de croissance.

Or, toute représentation — et, à plus forte raison, toute revendication ! — identitaire comporte un risque que le locuteur cherche à contrer en se justifiant et en s'expliquant davantage. Afin de rendre de lui-même l'image d'un individu raisonnable, il construit sa stratégie discursive sur un ensemble de relations argumentatives, lesquelles agissent comme autant de liens logiques entre celui qui les énonce et le reste du monde. L'argumentation constitue ainsi un moyen discursif privilégié de structurer le réel ; en y recourant, le locuteur façonne la réalité et détermine sa place et sa cohérence dans l'univers. Cette rationalisation de l'expérience s'illustre clairement en (1) et (1'). L'adolescent se positionne, d'un point de vue financier, par rapport aux autres individus de son entourage (ses parents, son petit frère, ses amis) ; ce faisant, il se situe de façon cohérente quant au reste de sa communauté.

La structure argumentative

Mais quelle que soit la fonction de l'argumentation, la structure des développements reste, elle, sensiblement la même :

- le locuteur exprime le point de vue qu'il cherche à faire valoir ;
- il produit, à son appui, une argumentation plus ou moins complexe ;
- il clôt son développement par un énoncé qui rappelle le thème et l'orientation argumentative de la thèse de départ, bouclant ainsi la boucle de son raisonnement.

Ce modèle est typique des argumentations où l'interlocuteur n'intervient pas. Le locuteur gère lui-même l'ensemble du développement, s'appropriant même les paroles de l'interlocuteur (dans son argumentation, l'adolescent intègre à son propre discours un contre-discours attribuable à sa mère). Une fois l'argumentation déclenchée, le locuteur en assure lui-même la complétude. En l'absence de controverse réelle, il conclut, le plus souvent, sur sa position de départ.

La fréquence de cette structure confirme que l'argumentation produite en situation de discours oral spontané n'est pas un objet confus et que sa systématisation est possible. Du point de vue de leur organisation, les développements argumentatifs, même les plus complexes, s'inscrivent dans un cadre déterminé.

Les composantes argumentatives

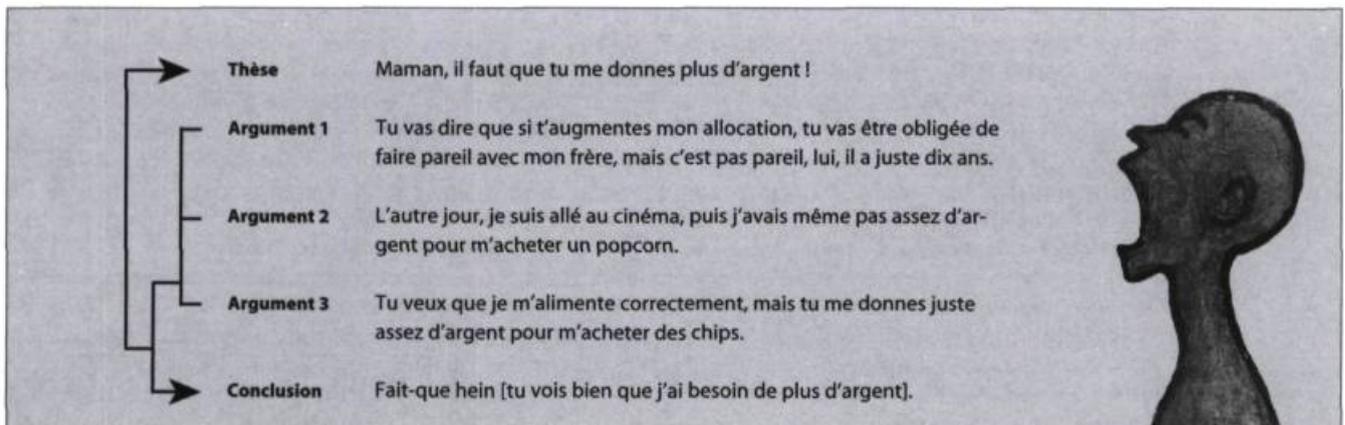
Du point de vue de ses composantes, le discours oral spontané n'est pas non plus l'objet indescriptible qu'il paraît. En effet, lorsqu'on s'attarde à la nature du procédé plutôt qu'au propos sur lequel il porte, on constate que les recours argumentatifs utilisés à l'oral sont, somme toute, assez peu différents de ceux en usage à l'écrit. Pour l'essentiel, les procédés identifiés dans la conversation quotidienne sont les mêmes que ceux qui illustrent les ouvrages savants. La banalité du propos n'affecte en rien la variété des formes argumentatives ; la familiarité du sujet n'altère pas non plus la nature du raisonnement qui lie l'argument à la conclusion.

Ainsi, tous les procédés argumentatifs et rhétoriques produits en (1) ont déjà fait l'objet de descriptions minutieuses dans la plupart des ouvrages classiques. L'argumentation de l'adolescent se compose de trois arguments distincts que nous analyserons l'un après l'autre.

PREMIER ARGUMENT

Prolepse et discours direct

Je sais ce que tu vas dire : « Si j'augmente ton allocation, je vais être obligée de faire pareil avec ton frère ». Mais c'est pas pareil, lui, il a juste dix ans.



Ce premier argument correspond à une prolepse, c'est-à-dire un procédé qui consiste à contrer les objections de l'adversaire en les exprimant par avance dans son propre discours. En (1), l'adolescent prévoit l'objection de sa mère, *je sais ce que tu vas dire*, et il la reprend à son compte, « *Si j'augmente ton allocation, je vais être obligée de faire pareil avec ton frère.* », pour mieux la rejeter avec un nouvel argument, *C'est pas pareil, lui, il a juste dix ans*, qui sert sa visée argumentative : *Il faut que tu me donnes plus d'argent.*

La stratégie est ingénieuse : en rejetant par avance l'argument de sa mère, l'adolescent enlève à celle-ci la possibilité de le ramener dans la discussion, puisqu'il en a tenu compte et qu'il y a déjà répondu. L'adolescent a ainsi plus de chance de conserver son droit de parole et de poursuivre son argumentation sans être interrompu.

La forme sous laquelle se présente ce procédé est tout aussi habile. Plutôt que de reprendre les paroles de la mère en discours indirect, *Tu vas dire que si t'augmentes mon allocation, il va falloir que tu fasses pareil avec mon frère.*, l'adolescent les rapporte en discours direct, donnant ainsi l'impression de citer précisément sa mère et rendant plus difficile pour elle d'objecter sur la précision de ses propos : *C'est pas ça que j'ai dit, j'ai juste dit que je savais pas comment j'allais expliquer ça à ton frère.* Par ailleurs, cet emprunt des paroles de la mère dans la bouche de l'adolescent n'est pas sans produire un effet d'ironie qui traduit bien l'opposition entre l'argumentation de l'adolescent et celle de sa mère. Si l'adolescent rapporte le discours de sa mère, c'est pour mieux le rejeter.

DEUXIÈME ARGUMENT

Exemple et narration

Prends comme l'autre jour, je suis allé au cinéma avec Philippe. Tu sais là, t'es venue me chercher après l'école, puis on est allé faire l'épicerie. Après ça, tu m'as laissé chez Philippe parce qu'on avait un examen de français le lendemain. Bon, bien, quand on a eu fini d'étudier, on est allé au cinéma, puis il me restait même pas assez d'argent pour m'acheter un popcorn.

Ce deuxième argument correspond à un exemple, soit un procédé qui consiste à utiliser un cas particulier pour illustrer une situation générale. Parmi toutes les occasions qui démontrent que son allocation est insuffisante, l'adolescent présente le cas particulier où il est allé au cinéma et n'a pas eu assez d'argent pour s'acheter un popcorn. Or, plutôt que de faire simplement mention de ce fait particulier, *Prends comme l'autre jour, je suis allé au cinéma, puis j'ai même pas eu assez d'argent pour m'acheter un popcorn.*, le locuteur reproduit toute la scène sous la forme d'une narration, incluant des détails de temps, de lieux, de circonstances.

Une telle présentation avive l'attention de l'interlocutrice parce qu'elle la force à reconstituer l'événement dans ses moindres détails. La stratégie est d'autant plus efficace que la mère fait partie de cette narration et qu'elle en devient, en quelque sorte, le témoin. Or, l'aveu de participation de la mère à l'évé-

nement jusqu'au moment où elle a laissé l'adolescent chez son ami donne l'impression que son implication se prolonge jusqu'au cinéma où elle aurait été témoin du manque d'argent de son fils. C'est ainsi que l'effet produit par le recours à la forme narrative soutient très pertinemment l'argumentation par l'exemple de l'adolescent.

De plus, le recours à *même* pour introduire le segment *j'ai pas eu assez d'argent pour m'acheter un popcorn* indique que cet exemple doit être considéré comme ayant une force argumentative supérieure aux autres arguments potentiellement recevables en preuve. En effet, quand on n'a pas d'argent pour acheter du popcorn, on n'a pas d'argent pour acheter plusieurs autres choses.

TROISIÈME ARGUMENT

Argument d'autorité et discours indirect

Tu me dis toujours qu'il faut que je m'alimente correctement, puis c'est ci c'est ça, puis tu me donnes bien juste assez d'argent pour m'acheter un chips le midi à la cafétéria.

Le troisième argument renvoie à un argument d'autorité, soit la preuve que constitue le témoignage d'une personne considérée comme peu contestable en raison de son prestige, de son influence, de sa crédibilité, etc. La manoeuvre est particulièrement habile ici, puisque l'adolescent utilise son propre adversaire comme autorité : sa mère. Pour contester un tel argument, la mère devrait donc remettre en question sa propre autorité, ce qui n'est guère judicieux.

La forme sous laquelle se présente cet argument est extrêmement complexe. La première partie, *Tu me dis toujours qu'il faut que je m'alimente correctement...*, se présente sous la forme du discours indirect : *Tu me dis toujours que* introduit syntaxiquement un discours imputable à la mère. Comme dans le cas du premier argument, on sent dans *je m'alimente correctement* une allusion à connotation ironique aux paroles de la mère. La particule *puis c'est ci c'est ça* qui suit cette allusion sous-entend de nombreux autres reproches que la mère adresse à son fils concernant son alimentation. Il n'y a pas de doute que la particule marque également l'exaspération de l'adolescent face aux reproches de sa mère.

Enfin, la seconde partie de l'énoncé produit un contraste avec la première partie. L'opposition entre *s'alimenter correctement* et *s'acheter un chips* fait ressortir l'incohérence — sans compter le ridicule — du comportement de la mère qui, à la fois, insiste pour que son fils s'alimente correctement mais qui lui donne juste assez d'argent pour acheter un chips.

Discours savant et discours familier

Toutes ces formes décrites dans les savants traités de rhétorique sont aussi fréquentes à l'oral qu'à l'écrit. Mais, en raison du caractère considéré comme moins « noble » du discours ordinaire (négociation sur le lieu des prochaines vacances, justification d'une mauvaise note à l'école, discussion autour de la table de cuisine,

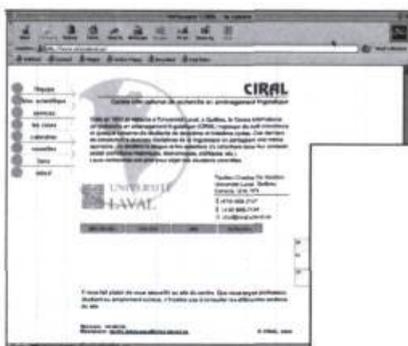
etc.), l'emploi des procédés argumentatifs et rhétoriques dans la communication quotidienne n'a pas retenu l'attention des chercheurs. Il n'en demeure pas moins que ces procédés sont utilisés avec beaucoup d'ingéniosité par les locuteurs qui les articulent de manière à produire des effets d'une grande subtilité. Comment croire après cela que la rhétorique relève d'une compétence exclusivement savante faisant l'objet d'un apprentissage supérieur ? Est-il possible que des locuteurs faiblement scolarisés sachent se faire employer ? Oui, et de façon spontanée encore !

Compétence naturelle et apprentissage

Tous les travaux que nous réalisons sur le discours oral spontané mettent en évidence l'habileté naturelle des locuteurs à utiliser pertinemment une grande diversité de procédés discursifs et à les organiser adéquatement de manière à en tirer les effets les plus appropriés en discours. Une telle compétence s'appuie d'abord et avant tout sur une acquisition sociale, laquelle se développe au fil de nos interactions quotidiennes. Quels que soient notre degré de scolarité et les habiletés communicationnelles qu'exigent de nous nos activités professionnelles, nous recourons chaque jour à des procédés discursifs d'une grande complexité, et cela, dans le cadre même de nos interventions les plus banales. Cette compétence, qui tombe dans le champ de la rhétorique naturelle, préside à la compétence que nous raffinons au cours de notre apprentissage scolaire. Ne serait-il pas judicieux de la mettre à profit pour développer un usage savant ?

L'intérêt d'une telle démarche, qui prendrait en compte les aptitudes naturelles des élèves avant d'étendre leurs connaissances à des emplois plus doctes, n'est pas que pédagogique, il est avant tout pratique. Tous nos élèves ne deviendront pas avocats, politiciens, philosophes — et s'ils le deviennent, la formation supérieure qu'ils recevront se chargera de parfaire leurs connaissances à cet égard. Par contre, tous auront à plusieurs reprises dans leur vie à justifier le retour d'une marchandise, un retard ou une absence au travail, tous auront à négocier une augmentation de salaire, le prix d'une voiture ou le partage des travaux domestiques. Ces situations, qui sont le lot de notre expérience quotidienne, ne méritent-elles pas qu'on leur accorde une attention égale à leur fréquence ?

* Guylaine Martel, Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), Université Laval.



Tous nos élèves ne deviendront pas avocats, politiciens, philosophes ... Par contre, tous auront à plusieurs reprises dans leur vie à justifier le retour d'une marchandise, un retard ou une absence au travail, tous auront à négocier une augmentation de salaire, le prix d'une voiture ou le partage des travaux domestiques. Ces situations, qui sont le lot de notre expérience quotidienne, ne méritent-elles pas qu'on leur accorde une attention égale à leur fréquence ?

RÉFÉRENCES

MARTEL, Guylaine (1998), *Pour une rhétorique du quotidien*, Québec, CIRAL, Université Laval, coll. recherches sociolinguistiques 4.

MARTEL, Guylaine (dir.) (2000), *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Nota bene.

Toutes les publications des membres du Laboratoire de sociopragmatique des interventions et de la conversation (LaSIC) sont disponibles sur le site du CIRAL : www.ciral.ulaval.ca.

AVIS IMPORTANT AUX LECTEURS ET LECTRICES

Dans l'introduction de l'article « Une analyse de grammaires » paru dans le numéro 117 de Québec français, nous avons malheureusement oublié de souligner qu'à l'origine de cet article, il y avait eu un travail de collaboration avec des collègues d'autres commissions scolaires. Pour réparer ce regrettable oubli, nous tenons à remercier particulièrement mesdames Suzanne Richard et Danielle Lefebvre, messieurs Guy Lessard et Serge Lirette, des commissions scolaires de Laval, des Affluents, de la Seigneurie des Mille-Îles et des Samarres. En effet, nous avons utilisé, et parfois cité, dans les sections portant sur les renvois, les notions et les exemples, des extraits de leur document d'analyse de « La grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui ». Nous prions donc ces collègues et les lecteurs et lectrices de Québec français d'excuser cette omission non planifiée.

Hélène Nolin et Monique Careau